

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service des communes  
1.36.84

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL****OBJET : Commune de Rognonas - Contrat Départemental de Développement et  
d'Aménagement 2018/2020 - Tranche 2018.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2018/2020 envisagé par la commune de Rognonas pour lequel elle sollicite une aide du Département dans le cadre du contrat départemental de développement et d'aménagement.

Projets prévus à partir de 2018

• EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE AVEC LA CREATION D'UNE STATION DE POTABILISATION

Une partie des habitants situés dans la zone urbaine ou péri-urbaine de la commune n'est pas desservie à ce jour par le réseau de distribution d'eau potable. C'est pourquoi la municipalité prévoit de l'étendre avec la pose de canalisations supplémentaires, ce qui correspond à un maillage complet de la commune. Seul le secteur 4 sera réalisé en 2018. Il concerne les rues des Cévennes, Georges Bizet et Rouget de l'Isle.

Par ailleurs, la commune qui est actuellement desservie en eau potable par le réseau de la communauté d'agglomération du Grand Avignon, souhaite diversifier son alimentation en eau par la réalisation d'une station de potabilisation. Celle-ci sera implantée sur une parcelle communale, à proximité du mas Gaffet. L'achat d'une parcelle attenante à celle de la commune est également prévu afin d'étendre le périmètre de protection de la zone de forage.

Le montant global de l'opération prévue de 2018 à 2020 à s'élève 2.875.044 € HT, dont 267.710 €HT au titre de la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 1.437.522 € dont 133.855 € au titre de la tranche 2018.

• TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOGEMENTS ROUTE DE LA MONTAGNETTE

La commune de Rognonas est propriétaire d'une parcelle route de la Montagnette sur laquelle elle envisage de réaliser 3 logements, soit un T4, un T3 et un T2, la surface totale habitable étant de 228 m<sup>2</sup> environ.

Le montant global de l'opération, prévue en 2018, s'élève à 281.400 € HT. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 140.700 € au titre de la tranche 2018.

- ACHAT DE VEHICULES ET PETITS MATERIELS

Le service technique municipal dispose d'une balayeuse utilisée quotidiennement. Aujourd'hui, ce matériel ne satisfait plus aux exigences du service et les pannes deviennent récurrentes. Il devient donc nécessaire de le remplacer.

Le montant global de l'opération prévue de 2018 à 2020 s'élève à 162.913 € HT, dont 144.710 € HT au titre de la tranche 2018. La commune ne bénéficie pas d'autre subvention. La subvention départementale globale pourrait s'élever à 81.457 € dont 72.355 € au titre de la tranche 2018.

### Projets prévus à partir de 2019

- ACQUISITION ET RENOVATION DU FOYER LOGEMENT LE BEL AGE « LA BENVENGUDO »

La municipalité souhaite se porter acquéreur du foyer logement le Bel Age « La Benvengudo ». De gros travaux de rénovation nécessaires au maintien de l'activité seront réalisés par la commune, les petits travaux restant à la charge de l'actuel gestionnaire.

Le montant global de l'opération, prévue de 2019 à 2020, s'élève à 784.915 € HT.

- CREATION DE 3 LOGEMENTS ET D'UN LOCAL COMMERCIAL RUE JEAN VIAU

La commune dispose d'un bâtiment insalubre qu'elle prévoit de détruire afin d'en reconstruire un autre. Celui-ci comprendra 3 appartements, au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage ainsi qu'un local commercial au rez-de-chaussée.

Le montant global de l'opération, prévue de 2019 à 2020, s'élève à 602.265 € HT.

- CREATION DE 2 LOGEMENTS AVENUE DE LA LIBERATION

Afin de compléter son parc de logements, la commune de Rognonas envisage de réaménager deux maisons en appartements.

Le montant global de l'opération, prévue de 2019 à 2020, s'élève à 297.800 € HT.

- REFECTION DE L'EGLISE ET DU PRESBYTERE

Dégradés par le temps, la commune prévoit la restauration des murs intérieurs de l'église Saint Michel, de ses façades et de celles du presbytère.

Le montant global de l'opération, prévue en 2020, s'élève à 480.106 € HT.

---

Ainsi, le montant total des travaux de ce contrat départemental de développement et d'aménagement 2018/2020 s'élève 5.484.443 €HT, dont 693.820 €HT au titre de la tranche 2018, conformément au tableau en annexe 1 qui présente également l'échéancier.

La participation globale du Département pourrait être fixée à 2.742.223 € pour ce programme 2018/2020, dont 346.910 € au titre de la tranche 2018, selon le détail indiqué en annexe 1.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL